



Organisme Agréé de l'Adoption

COMPTE-RENDU D'ACTIVITE DE L'OAA en 2015

VOLET ADOPTION

A l'initiative de la Mission Internationale à l'Adoption les procédures se poursuivent en Haïti selon les préconisations de la nouvelle législation conforme à la Convention de La Haye. Cependant compte tenu de la longueur des procédures depuis les premiers dossiers adressés dès 2013 il est très dommageable que le traitement des dossiers soit aussi long. Se pose la question de l'intérêt supérieur de l'enfant qui séjourne aussi longtemps dans les structures alors qu'une famille l'attend après avoir séjourné deux semaines auprès de lui.

La Directrice Générale de l'IBESR, rencontrée lors de notre mission de novembre 2015 nous a indiqué poursuivre la réorganisation et la modernisation de son service pour un meilleur traitement des adoptions. Nous avons pu échanger avec elle sur la manière dont elle souhaitait reconduire les procédures avec un rôle accru de l'institution au niveau des apparentements, de l'adoptabilité de l'enfant, de l'accueil des familles. Dix agents devaient être recrutés nous a-t-elle annoncé.

Les nouvelles procédures montrent une grande rigueur dans la préparation des dossiers, le suivi des crèches, la préparation des familles biologiques confiant leur enfant en adoption et le suivi des familles adoptives lors de la période de familiarisation. Tout cela est bien long !

Edith Salomon, présente aujourd'hui parmi nous, donnera son sentiment à l'issue de nos travaux.

LES ENFANTS ADOPTES

12 dossiers ont été adressés à la correspondante locale de l'OAA pour le quota 2015

➤ 4 familles seulement ont pu se voir proposer un apparentement.

Sur les 5 enfants de moins de cinq ans, trois filles et un garçon, sans problèmes médicaux rencontrés et une fratrie de jumeaux (garçon et fille) dont la famille a séjourné en juillet et dont la petite fille est décédée peu après.

Ces enfants seront confiés à une famille du Finistère, une famille de Vendée, d'Ille et Vilaine et deux familles de la Creuse.

LES ADOPTANTS

- Quatre couples mariés, sans enfant (autour de 40 ans),
- Une candidate à l'adoption célibataire, âgée de 41 ans, cadre A dans un organisme HLM
- Sur les 2 couples, des cadres moyens et commerçants
- Départements (29, 23, 35, 29, 86)

ACTIVITE DE L'ASSOCIATION :

L'OAA exerçant son activité sur le seul territoire haïtien, beaucoup de demandes d'adoption ont reçu une réponse négative, ou une réponse d'attente les dirigeant sur d'autres OAA ou sur l'AFA selon les profils.

128 demandes ont été enregistrées dont trente par internet, via le site de l'OAA, soit 20 demandes de moins qu'en 2014.

15 demandes ont été acceptées. A noter une sélection plus rigoureuse compte tenu des quotas imposés aux OAA.

L'OAA a poursuivi les suivis des enfants arrivés depuis le séisme et plus régulièrement pour les enfants arrivés en 2015 sur le territoire français...

Les suivis sont effectués régulièrement par la psychologue clinicienne de l'association ou via des vacations déléguées aux psychologues du secteur privé, et transmis régulièrement à l'IBESR, accompagnés de photos.

LES RELATIONS AVEC LES PAYS D'ORIGINE :

L'OAA a effectué une mission en Haïti début novembre, dans le cadre d'une mission commune avec trois autres OAA. Nous avons pu rencontrer Mme VILLEDROUIN, Directrice de l'IBESR, les services de l'Ambassade de France, accompagnée de Mme Guerdie PELISSIER, collaboratrice de correspondante sur place, chargée du suivi des dossiers de Ti Malice en son absence. Les crèches ont été visitées et les enfants préparés pour l'adoption ont pu être rencontrés.

Egalement l'OAA a pu visiter les structures dans lesquelles des parrainages sont en place pour voir les enfants, évaluer les besoins et apprécier le suivi sur place.

A l'occasion de la rencontre annuelle des enfants adoptés par l'intermédiaire de l'OAA, un suivi a pu également se faire et montre une bonne adaptation des enfants. Les candidats à l'adoption y sont également conviés, ce qui permet un partage d'expérience...

RELATIONS AVEC LES CONSEILS GENERAUX :

L'OAA entretient des liens institutionnels avec les départements dans lesquels elle est autorisée et leur transmet régulièrement son rapport d'activité. Elle les tient informés des arrivées des enfants et rencontre les services de l'ASE selon les cas. Elle poursuivra ses visites aux Départements en 2016. En 2015 notre vice-présidente a pu rencontrer les responsables de la Loire Atlantique et de la Seine Saint Denis.

L'OAA a participé à la réunion d'information organisée par le SAI à l'intention des Conseils Généraux à Paris.

Nous poursuivons le partenariat engagé avec Accueil et Partage et Enfants du Monde France selon les considérations éthiques qui nous rassemblent, Egalement avec le Rayon de Soleil de l'Enfant Etranger qui a organisé une réunion en mars sur les problèmes qui se posent en haïti quant-à la longueur des procédures. Un RV a été sollicité auprès de la MAI qui juge la situation correcte eu égard au fonctionnement de l'adoption internationale dans les pays d'origine...

Cette action commune a permis de formaliser une demande de subvention pour mettre en place une formation. C'est ainsi que les adoptants des 4 OAA ont pu bénéficier d'une formation sur la période de socialisation qui a rencontré un grand succès.

Elle n'est pas prévue cette année mais nous essaierons de la reconduire pour Ti Malice au mois d'octobre prochain.

L'action commune aux 4 OAA sera menée en Haïti pour apporter une formation aux directrices des crèches partenaires, également en direction de leurs personnels. Le projet est en cours de finalisation pour debuter en octobre 2016.

VIE DE L'ASSOCIATION

La rencontre annuelle s'est déroulée le 23 mai 2015 et a rassemblé comme cette année une centaine de personnes, et nous avons pu apprécier le court passage parmi nous d'Edith et Gina, bien fatiguée, qui a donné naissance à une petite fille en janvier dernier.

Le bureau a été renforcé comme nous l'avions annoncé par Florence Nadaud aux responsabilités des deniers de l'OAA.

Le Journal de l'OAA a été « relooké » et distribué plus largement. Celui de 2016 est en retard mais vous parviendra dans les tout prochains jours.

LES DIFFICULTES RENCONTREES

Aucun cas de maltraitance ou d'échec n'a été constaté. Plutôt, il faut constater que les enfants accueillis après 2010 se sont bien adaptés et à ce jour ne montrent pas trace de désordres psychologiques dus au séisme. Ce qui est réconfortant et montre que la résilience est réelle. Cela veut dire aussi, comme nous l'avons toujours conseillé qu'il ne faut pas hésiter à se faire aider si un souci ou une difficulté vous inquiète.

Christine Charpentier que certains d'entre vous connaissent est une psychologue clinicienne très compétente. Elle n'a pu être présente aujourd'hui mais reste à votre disposition si besoin. Nous lui souhaitons courage après les deuils qu'elle vient de connaître.

Les jugements d'adoptions sont prononcés en « adoption simple ». Seules quelques rares TGI prononcent des jugements d'adoption plénière.

A ce jour, toutes les familles n'ont pas obtenu le jugement pour l'enfant qui leur a été confié en adoption.

FINANCES

Les finances de l'association, contrôlées par le Cabinet d'Expertise Comptable FAUCHER-FERRIER sont toujours en négatif sur le plan des écritures, compte tenu de l'enregistrement des dossiers d'adoption sur plusieurs exercices, mais les comptes sont positifs et dégagent une provision indispensable.

Les finances devront être gérées au plus près puisque l'OAA s'est installé dans de nouveaux locaux plus fonctionnels, mais plus coûteux.

L'association fonctionne avec des bénévoles mais les frais de fonctionnement et les missions absorbent une grande part de la section de fonctionnement du budget adoption.

L'OAA a bénéficié d'une subvention de la MAI pour la mission menée conjointement avec nos OAA partenaires.

Elle a aussi bénéficié d'une petite subvention de la collectivité d'accueil. Merci à eux.

Le volet humanitaire est autosuffisant. Cela grâce à l'aide de la Région limousin. Plusieurs dossiers ont pu être retenus dans le cadre de la Coopération Internationale pour le Burkina Faso et Haïti.

MISSIONS EN HAÏTI

Une seule mission a été effectuée au cours de l'année 2015,

- pour consolider les liens avec les crèches (*Nid d'Amour, Soutien aux Enfants en Difficultés, Nid d'Espoir*) pour apporter des produits de première nécessité (*médicaments et produits d'hygiène de base...*) grâce à divers partenariats et notamment Air France.
- Pour suivre les dossiers et rencontrer le plus régulièrement possible les autorités haïtiennes, la direction de l'IBESR, nos partenaires et notre correspondante sur place.
- Pour effectuer le suivi des enfants parrainés et faire le lien avec les familles qui les aident dans leurs cursus scolaires.
- Suivre les dossiers d'aide à la scolarisation.

PROSPECTION

Nous sommes toujours dans l'attente de la décision des Autorités Françaises auprès desquelles nous allons renouveler notre demande d'agrément pour le Burkina. L'association tient à développer son activité en Afrique plus particulièrement. Les Etats Unis et la Mongolie ne figurent pas dans nos options.

HUMANITAIRE

C'est un volet important que nous avons pu développer durant l'année écoulée

Des ventes d'artisanat haïtien ont permis de récolter des fonds. Des actions à développer car les bénéfices effectués sont habituellement intégralement réinvestis dans l'aide à la scolarité et les parrainages.

Un partenariat avec le comité de jumelage de Gueret/Zitenga au Burkina Faso et une entreprise de panneaux solaires nous a permis de participer gracieusement à un container pour le Burkina Faso. Nous avons pu envoyer des dictionnaires, du matériel scolaire, du matériel médical, des produits d'hygiène et une pharmacie de base.

Il serait important de modéliser cette action pour Haïti et pour ce faire nous allons solliciter vos bras...

Les aides pour 2016 interviendront en partenariat sur des projets de développement durable exclusivement en Haïti. Notamment pour soutenir le soutien scolaire chez Edith et Gina et la petite économie agricole qui contribue à améliorer la nutrition des enfants.

PARRAINAGES

Cette action a pour but de venir en aide aux enfants qui ne peuvent être adoptés ; elle permet la scolarisation, essentielle à nos yeux pour l'avenir de ces enfants, mais ; et c'est une constatation au niveau national et pour notre association, la crise fait que nous avons moins de parrains ou marraines !

L'OAA a financé plusieurs actions d'aide à la rentrée scolaire (*opération « cartable » et « aide à la rentrée scolaire »*) : achat de cartables avec matériel, frais d'écolage, uniformes, chaussures et boîtes à lunch.

La promotion de cette action se poursuivra, selon nos moyens.

Les enfants parrainés ont été visités et les nouvelles sont régulièrement communiquées aux familles parrainant en Haïti et au Burkina Faso.

RENCONTRE ANNUELLE

Une centaine de participants se sont retrouvés le dernier week-end de mai à Guéret, seule journée ensoleillée du printemps, force fut de constater la bonne adaptation des enfants confiés.

Un grand jour de joie et de retrouvailles pour les familles qui ont adopté, d'angoisse pour celles et ceux qui vivent dans l'attente de voir leur dossier avancer et leur projet concrétisé ! Mais un grand merci à toutes et à tous d'être venus partager cette journée de Pentecôte ! Vous nous encouragez à poursuivre quand nous doutons....

Le compte rendu soumis au vote est adopté à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, l'assemblée est clôturée et sera suivie d'une réunion du Conseil d'Administration pour remplacer M. de Buron-Brun qui a présenté sa démission.

Fait à Guéret, le 15 mai 2016,

La Présidente,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'G. Dubosclard', with a horizontal line under the name.

Ginette DUBOSCLARD